



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR L.N.A.S.B.F. & D.A. du 9 Mai 2020

Visioconférence

La réunion débute à 10h30

- **Ordre du jour :**
 - Point sur la situation sportive et les différentes compétitions
 - Point sur la formation des cadres en cours (UC2 et UC3).
 - Point sur les subventions obtenus et demandées
 - Point sur le projet de création d'un emploi d'agent administratif et de développement de la ligue
 - Détermination de la date des AG ordinaires, extraordinaires et électives
 - Constitution d'une liste pour l'AG élective
 - Questions diverses

Membres du comité directeur présents: M. BARRERE Stéphane (Président), M. BEYRET David (Secrétaire général), M. BIBARD Clément (Trésorier), Mme AGARD Capucine (Vice-présidente), M. THEVENON Herbert (Vice-président), Mme PEREZ-DIGON Josefina (Vice-Présidente), M. DUBOIS Jean (Membre), Mme KLYMENKO Ievgeniia (Membre), M. HAGOUG Murphi (membre), Mme CHAPEAU Solen (membre), Mme ESTRADE Charlotte (membre), Mme PASQUET Maryline (membre), M. NICOLAS Patrick (Membre), M. BOURGADE Jean-Gabriel (Membre), M. MASSELIN Éric (membre) et M. LABROSSE Henri (CTL)

Membres excusés: Mme BONDAT Dorothée (Membre), Mme HERNANDES Chloé (membre), M. HAMLILI Abboutalibe (Membre) et M. REY Dominique (membre).

15 membres du CD sur 20 sont présents. Le quorum étant respecté (Nombre de présents > 1/3 du total), la réunion peut débuter.

1° Discours du président

Initialement prévue à 10h mais retardée par un problème technique, la première réunion du comité directeur de la ligue en visioconférence (par l'intermédiaire de ZOOM) a débuté à 10h30. Le président commence la réunion en nous faisant part de l'exceptionnelle situation à laquelle se trouve le milieu sportif en général qui nous pousse à trouver des solutions pour que le fonctionnement de la ligue continue. A partir de maintenant, les réunions du comité directeur se feront par visioconférence. Il annonce au jour d'aujourd'hui ne pas avoir d'informations supplémentaires de la part de la FFSBF&da en ce qui concerne la continuité des compétitions nationales interrompue par le confinement. Seules les compétitions jeunes, assaut et Elite A sont repoussé à une date non définie. Toutes les autres pour la saison 2019/2020 sont annulées.

2° Intervention du CTL

Auparavant, la formation UC2 a pu continuer par visioconférence avec les membres de l'équipe technique régionale et les stagiaires et le CTL nous annonce que la partie théorique de l'UC2 a été clôturée. Reste la partie pratique qui, elle, sera faite une fois levée les restrictions de confinement (probablement en septembre). L'UC3 se fera aussi en visioconférence. Le CTL espère pouvoir proposer un examen CQP pour fin Septembre.

2° Intervention du trésorier

Le trésorier nous annonce que la ligue obtiendra autant de subventions de la part du conseil régional (14 500€) et légèrement moins de la part du CNDS. Le président prend le relais et nous annonce que la FFSBF&da aidera financièrement les ligues (10 000€ par an pour une durée de 3 ans) pour la création d'un emploi administratif et de développement. Pour la ligue Nouvelle-Aquitaine, cet emploi est nécessaire compte tenu du travail demandé au bureau et à l'ETR. Sur une base de 35h, le profil demandé est prioritairement administratif cependant le titre de CQP Savate serait un plus (mais non obligatoire) car l'employé pourra être demandé de participer à des animations sportives (pour le compte de la ligue). La fiche de poste est en cours de rédaction par le président et sera soumis au comité directeur. Une fois fait, un appel à candidature sera diffusé et les candidats seront auditionnés par les membres du comité directeur. Le président demande que soit porté au vote la création d'un poste d'agent administratif et de développement. Le secrétaire fait procéder au vote :

Création d'un poste d'agent administratif et de développement :

Voté à 14 votes pour et une voix contre

Le président assure que cette création de poste ne se fera qu'à condition que la FFSBF&da tient ses engagements d'aides financière.

3° Intervention du secrétaire

Compte tenu de la situation actuelle, des règles sanitaires à venir (circulation autorisée à 100 km) et qu'elles ne peuvent avoir lieu que physiquement (pas de visioconférence), les assemblées générales de la ligue ne pourront se faire qu'une fois ces restrictions levées (probablement en septembre). Heureusement, la ligue n'a pas d'obligation de les faire avant celle de la FFSBF&da. C'est donc aux comités départementaux d'organiser les leurs avant l'AG fédérale. Ces dernières sont beaucoup faciles à organiser comme trouver un lieu rassemblant les clubs de département dans un rayon de 100 km et ne pas dépasser 10 personnes dans une salle (plus facile pour une AG départemental par rapport à un AG de ligue). Certains départements envisagent donc d'organiser leur AG cet été. Seul le comité de Gironde a déjà effectué la sienne (Janvier 2020). Le secrétaire rappelle qu'il n'y aura que deux dates : la première pour l'AG ordinaire suivie de l'AG extraordinaire et la deuxième date pour l'AG électorale pour le renouvellement du bureau et du comité directeur pour la nouvelle olympiade. Ces deux dates seront fixés en fonction de l'évolution des restrictions.

5° Intervention de M. NICOLAS Patrick également RLA

M. NICOLAS, membre du CD et RLA, ne sachant pas s'il pourra être présent à la réunion avait préparé un discours en cas d'absence. Il nous le lit. En tant que RLA et avec son adjoint M. MARTINEZ, il est satisfait du travail accompli par la commission d'arbitrage de la ligue en ce qui concerne la formation des JAL et de la bonne tenue des compétitions. Il souhaite continuer à assurer ce poste au sein de la ligue et à la CNA (dont il est membre). Il souhaite également continuer à faire partie du comité directeur de la ligue pour la prochaine mandature, mais compte tenu de la prochaine réduction (si elle est votée lors de l'AG électorale), il accepterait volontiers céder sa place si cela était nécessaire.

4° Constitution d'une liste

L'AG extraordinaire aura pour but de modifier le nombre de membres du comité directeur dans les statuts. Cette modification est le souhait du président qui a pu constater lors de ses 3 ans de mandature la difficulté de respecter le quorum et l'obligation d'avoir entre 40 et 60% de féminines au CD (5 démissionnaires et une exclusion chez les femmes par rapport à un démissionnaire et une exclusion chez les hommes sur les 3 ans). Une restriction de nombre de membres faciliterait la tenue des réunions. Après débat, le secrétaire fait passer au vote

Réduction du comité directeur à 12 membres :

Voté à l'unanimité

Ce changement de statuts sera soumis au vote lors de l'AG extraordinaire.

Contrairement à qui avait été annoncé lors des dernières réunions et au vu du changement de la FFSBF&da qu'en au besoin de professionnaliser les ligues, le président nous annonce qu'il briguera un nouveau mandat. Il constituera sa propre liste après l'AG extraordinaire (pour acter la réduction du comité directeur). Il rappelle que n'importe quel licencié SBF de la ligue peut proposer sa propre liste (voir condition dans les statuts) et qu'il serait bien d'un point de vue démocratique qu'il y ait plusieurs listes lors des élections.

Pas de question supplémentaire

La séance est levée à 11h50

Visioconférence le 9 Mai 2020

Le président

Stéphane BARRERE

Le secrétaire général

David BEYRET

BEYRET DAVID

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, sweeping line that starts with a large loop on the left and ends with a horizontal stroke on the right. The word "BEYRET" is written in capital letters across the middle of the signature.